



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision Septembre 25, 2017
Date de la version précédente Décembre 2, 2016

Version 3
US/CA

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	Melamine	
Nom commercial	MelaminebyOCI™ GPH MelaminebyOCI™ GPH LD MelaminebyOCI™ SLP Melafine®	
Nom chimique	1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine	
No.-CAS	108-78-1	
Synonymes	Cyanuramide; Cyanurotriamide; 2,4,6-Triamino-s-triazine	
Formule	C ₃ H ₆ N ₆	
Utilisation recommandée	Application industrielle: Poudre blanche cristalline, utilisée dans les produits hautesperformances tels que les panneaux à base de bois, les stratifiés, les revêtements, les poudres de moulage, les plastifiants pour béton et les retardateurs de flamme.	
Utilisations déconseillées	Ajout aux produits alimentaires humains ou animaux.	
Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité		
OCI Nitrogen BV Mijnweg 1 P.O. Box 601 6160 AP Geleen, The Netherlands Tel: +31 (0) 46 7020111 www.ocinitrogen.com	OCI Melamine Americas, Inc. C/O Advanced Louisiana Logistics 501 Louisiana Avenue, Suite 201 Baton Rouge, LA 70802, USA Tel: +1 (225) 685 30 20 / 685 30 37 Fax: +1 (225) 685 30 03	OCI Trading Shanghai 17N, Feizhou Guoji Building No. 899 Lingling Road Shanghai 200030, China Tel: +86 (0)21 64415441 Fax: +86 (0)21 64415440.
Numéro d'appel d'urgence	Fabricant: Alert & Care Centre Chemelot (Geleen, Pays-Bas) +31 46 4765555 (24/7)	

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Statut réglementaire selon l'OSHA	Cette matière n'est pas considérée comme dangereuse selon la Hazard Communication Standard (norme de communication des dangers) de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200).
Mentions de danger	Sans objet.
Conseils de prudence	Sans objet.
Symptômes principaux	L'inhalation de poussières à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire. En cas de contact avec les yeux, les poussières peuvent provoquer une irritation mécanique.
Danger pour l'environnement	Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.
État physique @20°C	Solide
Aspect	Poudre (Cristallin)
Couleur	Blanc
Odeur	Inodore / Ammoniacale
Matières à éviter	Oxydants.
Dangers sans autre classification (HNOC)	Aucun(e) connu(e).

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No.-CAS	% en poids
2,4,6-Triamino-1,3,5-triazine	108-78-1	100

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux	Aucun danger nécessitant des mesures de premier secours spécifiques.
Contact oculaire	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir sans avis médical. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de respiration irrégulière ou d'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
Notes au médecin	Traiter les symptômes. Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu: Les effets du contact ou de l'inhalation peuvent être retardés.
Protection pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

5. FIRE FIGHTING MEASURES

Propriétés d'inflammabilité	Ininflammable.
Point d'éclair	Coupelle fermée >280 °C / >536 °F
Température d'auto-inflammabilité	>500 °C / >932 °F
Moyens d'extinction appropriés	Le produit lui-même ne brûle pas. Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
Moyens d'extinction déconseillés	Aucun(e) connu(e).
Danger spécial	La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants: Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NO _x), Amines, Ammoniac, Cyanure d'hydrogène (Supérieur à 600°C).
Équipements de protection et précautions pour les pompiers	Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.
Sensibilité aux chocs mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges statiques	Aucun(e).

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	Eloigner le personnel non concerné. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les poussières. Équipement de protection individuel, voir section 8.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.
Méthodes de nettoyage	Éviter la formation de poussières. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Ne pas respirer les poussières. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Tenir à l'écart du feu. Éviter la formation de poussière dans les endroits clos. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Stockage	Conserver conformément aux réglementations locales. Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Éviter une exposition directe au soleil, Oxydants. Recommandation(s): (1) Ne pas empiler les conteneurs souples de plus de 1000 kg. Ne pas empiler plus de deux conteneurs souples pesant au maximum 1000 kg, en raison des risques de déchirures. (2) La mélamine d'OCI SLP (MelaminebyOCI SLP) ne doit pas être empilée.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives pour l'exposition	Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle.
Autres directives pour l'exposition	AIHA WEEL (United States, 2013) TWA 8h: 10 mg/m ³ , inhalable 5 mg/m ³ , respirable
Contrôles techniques appropriés	Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.
Équipement de protection individuelle	
Protection des yeux	Lunettes de sécurité à protection intégrale.
Protection des mains	Gants de protection: Gants néoprène, PVC, (4-8 heures Délai de rupture) (EN 374).
Protection de la peau et du corps	Vêtements à manches longues.
Protection respiratoire	En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, porter un dispositif de protection respiratoire agréé NIOSH/MSHA. Un dispositif de protection respiratoire doit être fourni conformément aux réglementations locales en vigueur.
Type de filtre recommandé	P2
Mesures d'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique @20°C	Solide
Aspect	Poudre (Cristallin)
Couleur	Blanc
Odeur	Inodore / Ammoniacale
pH	7.8 - 9.5 Conc. (% w/w): 10% (en solution aqueuse)
Point de fusion/congélation	354 °C / 669.2 °F (avec vaporisation)
Point/intervalle d'ébullition	Se décompose >280 °C / >536 °F
Point d'éclair	Coupelle fermée >280 °C / >536 °F
Taux d'évaporation	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable
Limites d'inflammabilité dans l'air	Sans objet
Pression de vapeur	<0.02 (<15 mm Hg) kPa (@ 20°C)
Densité de vapeur	4.34 (air = 1)
Densité relative	1.57 (@20°C / 68°F)
Solubilité	
Hydrosolubilité	Faiblement soluble 0.348 g/100 ml (@20 °C)
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	log Pow = -1.14
Température d'auto-inflammabilité	>500 °C / >932 °F
Température minimale d'inflammation	658 °C / 1216.4 °F
Température de décomposition	>280 °C / >536 °F
Viscosité, dynamique	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Non-explosif (D'après les données d'essai)
Propriétés comburantes	Pas d'oxydation
Masse molaire	126.12 g/mol
Densité	1.57 g/cm ³

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Matières à éviter	Oxydants.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits dangereux résultant de la décomposition	Aucun dans les conditions normales d'utilisation. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants: Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO ₂), oxydes d'azote (NO _x), Amines, Ammoniac, Cyanure d'hydrogène. >600°C.
Polymérisation dangereuse	Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.
Réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	
Ingestion	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact avec la peau	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Inhalation	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
2,4,6-Triamino-1,3,5-triazine	3161 mg/kg bw (Rat)	-	>5190 mg/m ³ air 4h (Rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucun effet connu.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	En cas de contact avec les yeux, les poussières peuvent provoquer une irritation mécanique.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucun effet connu.
Mutagenicité sur les cellules germinales	Pas connu pour causer des dommages génétiques transmissibles.
Cancérogénicité	Dans les études d'alimentation chez le rat et la souris, des carcinomes de cellules transitoires ont été observés dans la vessie urinaire uniquement chez les rats mâles et seulement avec de fortes doses de mélamine dans l'alimentation. Aucun carcinome n'a été trouvé chez les rats femelles ou chez les souris quel que soit leur sexe. Il n'y a aucune preuve que la mélamine puisse causer le cancer chez l'homme.
Toxicité pour la reproduction	Non connu pour provoquer des défauts de naissance ou pour avoir une influence nuisible sur un fœtus. Non connu pour affecter défavorablement les fonctions et organes reproducteurs.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Aucun effet connu.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Aucun effet connu.
Danger par aspiration	Aucun effet connu.
Autres informations	Bien que l'exposition à des niveaux élevés de mélamine puisse causer des calculs rénaux chez l'homme, il n'y a pas de preuves qu'un cancer puisse se développer en raison de l'exposition à la mélamine. La mélamine est classée par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) comme groupe 2B (cancérogène possible pour l'être humain).

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets d'écotoxicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
2,4,6-Triamino-1,3,5-triazine	EC50: 325 mg/L 96h Pseudokirchneriella subcapitata NOEC: 98 mg/L 96h Pseudokirchneriella subcapitata	LC50: >3000 mg/L 96h Oncorhynchus mykiss NOEC: >=5.1 mg/L 36d Pimephales promelas	EC0: > 100 mg/L 2h Nitrosomonas sp. and Nitrobacter sp.	NOEC: >= 11 mg/L 21d Daphnia magna (reproduction)

Persistance et dégradabilité N'est pas facilement biodégradable. N'est pas intrinsèquement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation Une bioaccumulation est peu probable.

Nom chimique	Log P _{ow}	Facteur de bioconcentration (BCF)
2,4,6-Triamino-1,3,5-triazine	-1.14	<0.38

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément: US DOT, IMDG, ICAO/IATA, ADR.

Non réglementé.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	DSL/NDSL
2,4,6-Triamino-1,3,5-triazine	Listed	Listed (DSL)

Réglementations fédérales

Catégories de danger selon SARA

311/312, États-Unis

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Non
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Cette matière, tel que fournie, ne contient pas des substances réglementées comme dangereuses conformément le « Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act » (CERCLA) (40 CFR 302).

Réglementations des États-Unis par État

Proposition californienne 65

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie.

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Aucune information disponible.

Autres informations

Aucune information disponible.

Réglementations internationales

CANADA

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement canadien sur les produits contrôlés (CPR), et la présente FDS contient tous les renseignements requis par le CPR.

Classe de danger SIMDUT

Non contrôlé.

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision	Septembre 25, 2017
Version	3
Remarque sur la révision	Nouvelle mise en page. Sections de la FDS mises à jour: 1, 8, 11.
Conseil en matière de formation	Les travailleurs doivent être formés à l'utilisation appropriée et à la manipulation de ce produit, conformément aux réglementations en vigueur.
Les abréviations/acronymes	ACGIH TLV: American Conference of Governmental Industrial Hygienists - Threshold Limit Value OSHA PEL: Occupational Safety and Health Administration - Permissible Exposure Limits (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis - Valeurs limites d'exposition admissibles) NIOSH IDLH: National Institute for Occupational Safety and Health - Immediately Dangerous to Life or Health OSHA: Occupational Safety and Health Administration CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer NTP: National Toxicity Program SARA: Superfund Amendments and Reauthorization Act ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists CFR: U.S. Code of Federal Regulations ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road) DOT: Department of Transport IMDG: International Maritime Dangerous Goods Code IATA: International Air Transport Association ICAO: International Civil Aviation Organization WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System CPR: Controlled Products Regulations
SDS No.	OC00016

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité